

## DANS NOTRE RÉGION

AU FIL DE LA SEMAINE

**VIE ASSOCIATIVE** Vendredi 22 juin dernier, une trentaine de personnes a pris part à l'assemblée générale de l'association Symbiose Allier, à la Ferté-Hauterive.

## Ne pas tirer de conclusions trop hâtives

Présidée par Michel Tournaire et les deux vice-présidents Éric Foncelle et Hugues De Monclos, cette rencontre a été l'occasion de revenir sur toutes les actions menées depuis la dernière assemblée générale et de valider le rapport d'activités 2017 et aussi le rapport financier présenté par le trésorier Jean-Christophe Dodot. La mise en place de l'Observatoire agricole de la biodiversité (voir en page 3) a occupé une bonne partie de l'assemblée, en particulier avec les interventions de Bernard Béjar, directeur du Pôle de compétitivité « Céréales Vallée » et Bérengère Gouhier, animatrice du Laboratoire d'innovation territorial, qui sont revenus sur le LIT et son animation en mode « living lab ». Une méthode d'innovation dans laquelle l'usager (agriculteur ou citoyen) est associé dès la phase d'idéation et de co-conception des innovations. La deuxième intervention par

Sandro Bimonte et Kaïs Chaâbouni d'Irstea, a permis aux membres présents d'avoir une première approche des outils statistiques et des modèles développés par l'institut de recherche pour extraire et visualiser des données précises et pertinentes à partir des données collectées dans l'OAB afin de produire des indicateurs significatifs de la biodiversité pour notre département.

### Les observations doivent perdurer dans le temps

Ce que l'on peut d'ores et déjà retenir c'est qu'il ne faut jamais tirer de conclusions trop hâtives sur les observations que l'on effectue. La présence d'abeilles solitaires en est un exemple. En 2017, le département de l'Allier ressort comme le premier département français en termes de nichoirs occupés (réseau OAB) et on notera une présence d'abeilles qui n'est pas liée au mode de production (conventionnelle

ou biologique) mais plus à la présence de ressources alimentaires à proximité des parcelles (haies, bandes enherbées). Retenons une chose, encore : les observations doivent perdurer dans le temps et le réseau doit s'agrandir pour que les résultats soient statistiquement exploitables. Il faut aussi que les agriculteurs se servent de l'OAB pour anticiper les attentes sociales, chercher à comprendre les raisons des mobilisations qui poussent certaines catégories de citoyens à interroger, voire à remettre en cause, l'agriculture dans ses pratiques et ses logiques de développement. Le commun des mortels, connaît peu et même mal l'agriculture d'aujourd'hui et encore moins les agriculteurs, il faut donc le rassurer et lui expliquer le métier, parler de la qualité des produits, de l'entretien des paysages, du maintien de la biodiversité.

SYMBIOSE 03

### Symbiose Allier BULLETIN D'ADHÉSION

Je souhaite adhérer à Symbiose Allier.

Nom prénom : .....

ou raison sociale : .....

Adresse complète : .....

.....

Téléphone : .....

E-mail : .....@.....

Profession : .....

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

Je verse la somme de :

 10 € : cotisant individuel (personne physique, EARL, GAEC...)
Mode de paiement :  Chèque  Espèces

Je souhaite également faire un don à l'association Symbiose Allier d'un montant de .....€

Je déclare avoir reçu un exemplaire des statuts et du règlement intérieur de l'association, dont j'ai pris connaissance. Je déclare m'engager à respecter toutes les obligations des membres de l'association qui y figurent.

Fait à ..... le .....

Signature et qualité (personnes morales) :

Bulletin à adresser avec le règlement à Symbiose Allier  
Chambre d'agriculture de l'Allier - 80, route Jarry-Laurès  
BP 1727 - 03017 Moulins Cedex

## En bref

### Foire aux béliers

Le samedi 7 juillet prochain, à Neuvy.

Organisée par le Sema et la Chambre d'agriculture de l'Allier, la traditionnelle foire aux béliers inscrits aura lieu le samedi 7 juillet prochain, à Neuvy, toute la matinée sur l'esplanade de la salle des fêtes. Au programme : démonstration de tonte ; exposition de quads et de matériels pour quad ; exposition de matériels ovin ; démonstration de travail avec chiens de troupeaux ; et buffet, buvette et dégustation des brochettes d'agneaux en fin de matinée (fournies par Sicaba et financées par l'ensemble des OP : OBL, Cialyn, Copagno, Gapac et Sicaba).

lien avec votre Chambre départementale, ce concours permet de mettre en avant la qualité du travail des producteurs fermiers d'Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2018, 37 catégories de produits sont ouvertes. Des fromages aux confitures en passant par les spécialités locales, il y en aura pour tous les goûts !

→ Toutes les informations et le dossier d'inscription sont téléchargeables sur : [www.aura.chambres-agriculture.fr/fermier-d-or-2018/](http://www.aura.chambres-agriculture.fr/fermier-d-or-2018/)  
Plus d'info au 04 73 28 78 46.

### Moulins

Oh la vache !

Une exposition est, en ce moment visible, dans la ville et sur les quais de l'Allier. Des bovins parés de différentes manières se prêtent volontiers au regard des visiteurs. Sur la place d'Allier aussi, deux vaches attendent sagement au milieu du tumulte de la cité.

© AA

### Fermier d'or 2018

Inscriptions jusqu'au 15 juillet

Vous êtes agriculteur, installé en Auvergne-Rhône-Alpes et vous transformez toute ou partie de votre production à la ferme ?

Alors n'attendez plus, inscrivez-vous, au Concours Fermier d'Or 2018.

Vous avez jusqu'au 15 juillet. Participez au concours Fermier

## TOUR D'HORIZON DES FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE DANS L'ALLIER

Dans l'Allier, un large choix de formations par apprentissage est proposé, allant du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) au Certification de spécialisation (CS). Une diversité de domaines est présente : agriculture, horticulture, paysage, services, maintenance de matériel. Trois établissements accueillent des formations par apprentissage. Ils sont à disposition des apprentis et des maîtres d'apprentissage (actuels ou futurs) pour répondre à toutes interrogations sur les formations (contenus, débouchés...), sur les relations avec le centre pendant la formation... :

- Le Centre de formations des apprentis (CFA)

Château de Neuville - 03000 Moulins

Tél : 04 70 46 43 67

email : [cfa.moulins-neuville@aducagri.fr](mailto:cfa.moulins-neuville@aducagri.fr)site : [www.agriallier.fr](http://www.agriallier.fr)

- La Maison familiale de Limoise (MFR)

Le Lieu Jay - 03320 Limoise

Tél : 04 70 67 30 30

email : [mfr.limoise@mfr.asso.fr](mailto:mfr.limoise@mfr.asso.fr)site : [www.mfr-limoise.com](http://www.mfr-limoise.com)

- La Maison familiale de Saligny-sur-Roudon

8 route de Monétay

03470 Saligny-sur-Roudon

Tél : 04 70 42 22 76

email : [mfr.saligny@mfr.asso.fr](mailto:mfr.saligny@mfr.asso.fr)site : [www.mfrsaligny.fr](http://www.mfrsaligny.fr)

CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DE L'ALLIER

Agriculture	
CAPA MA : Métiers de l'agriculture - production animale	CFA
BAC Pro CGEA : Conduite et gestion de l'exploitation agricole	
BTSA PA : Productions Animales	
BTSA ACSE : Analyse Conduite et Stratégie d'Entreprise	CFA, MFR Limoise et Saligny-sur-Roudon
CS Technicien Conseil : comptabilité et gestion agricole	CFA
Horticulture	
CAPA MA : Métiers de l'agriculture - production horticole	CFA